



ASTREINTE PRESTATAIRE
SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU
VELAY
LOIRE FOREZ

En dehors des heures d'ouverture du service au public et en cas de fuite d'eau importante, située avant le compteur (domaine public) ou de manque d'eau, vous pouvez contacter le service d'astreinte du prestataire du service de l'eau potable communautaire sur votre commune

06 08 05 14 98

Si la fuite se situe après le compteur (domaine privé), faites appel à un plombier, l'intervention n'est pas du ressort de la collectivité, ni de son prestataire

Le prestataire du service des eaux (SGEV) vous accueille :

32 rue Hippolyte Malègue – 43000 Le Puy en Velay
Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Téléphone : 04 71 02 12 13 – site internet : accueil@sgev.fr